



Monsieur Lucien WEILER  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 12 juin 2008

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Transports.

Il ressort du rapport d'activité de l'année 2007 du Ministère des Transports ainsi que des statistiques publiées régulièrement par l'Administration de la navigation aérienne que, malgré les efforts du gouvernement, les mouvements de nuit sont en constante augmentation.

Ainsi, en 2007 le nombre de mouvements de nuit est en hausse à raison de 16,8% par rapport à l'année 2006. En comparant les chiffres, il ressort par ailleurs que le secteur du fret a connu une hausse extraordinaire au cours de l'année 2007, ce qui implique davantage de vols de nuit.

Dans ce contexte, j'aimerais connaître l'avis de Monsieur le Ministre face à cette évolution.

Quelles sont les mesures que le gouvernement entend prendre à court et à moyen terme pour limiter au maximum les mouvements de nuit, surtout dans un but de protéger les habitants contre les nuisances sonores nocturnes ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Marc Angel  
Député